



Un sol vivant,
Une plante forte,
Des récoltes de qualité!

Bulletin Viticulture biologique

« Indications Saisonnières »

Saison 2020

N° 08

27 juillet 2020

Sommaire :

Evolution météo :

page 1

Etat de la
végétation :

pages 2 à 3

Interventions à
prévoir :

pages 3 à 6

Compléments et
conditions Covid 19 :

pages 6

Bonjour à tous

Nous avons un mois de juillet nettement plus sec que prévu, mais heureusement sans chaleur excessive. Parfois même des nuits fraîches. Le contraste de température nuit-jour est d'ailleurs globalement très prononcé cette année. Promesse de qualité ?... En attendant, ça favorise l'Oïdium...

L'interruption relative des pluies dans le Sud-Ouest et le Languedoc depuis le 14 juillet nous arrange pour aider à assainir la situation de pression Mildiou qui règnait. Même aussi pour le Black Rot.

Nous espérons que vous pourrez partir en vacances un peu plus rassurés, même si août peut voir arriver les traditionnels orages du 15... Il nous faut aussi de l'eau, mais pas de glaçons, sauf dans les verres.



Evolution météo pour les 14 jours à venir

Tendance
orageuse cette
semaine, puis très
chaud, avec
possibilité
d'orage le
dimanche 2/08.
Retour à une
chaleur sèche
plus modérée
ensuite.

Ci-contre la météo pour les 14 jours à compter du lundi 27/06 inclus, issue comme d'habitude du site allemand Wetteronline.

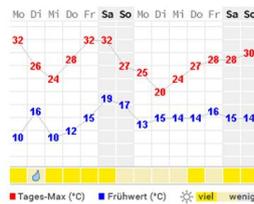
Une tendance orageuse prononcée est prévue dans les régions « centrales » pour mardi 28 et mercredi 29/07 avec une baisse temporaire des températures de 4 à 5°C. Pour une fois, on ne voit pas de relation évidente avec le cycle lunaire. Cet épisode devrait hâter la véraison qui est déjà initiée en ce moment.

Ensuite, reprise d'une chaleur sèche avec des températures montant à 35-40°C vendredi.

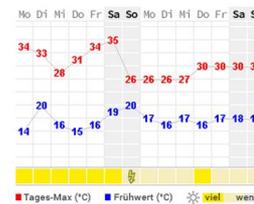
Rafraîchissement de 6 à 10°C dimanche avec possibilité d'orages (non encore bien définie à ce jour, mais proche de la Pleine Lune du lundi 3 août) et retour du temps sec avec températures de 26 à 30°C ensuite (un peu plus dans le Midi).

Comme d'habitude, dans ce contexte des orages non prévisibles sont possibles en zone montagneuse ou aux abords.

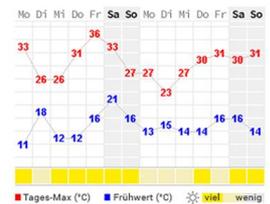
Globalement, la sécheresse s'accroît...



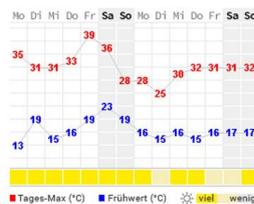
Torgny (Gaume, Belgique)



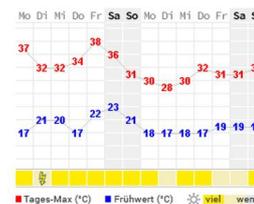
Sélestat (67)



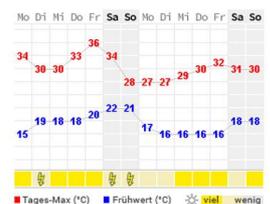
Les Riceys (10)



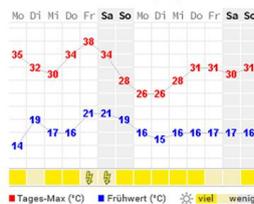
Beaune (21)



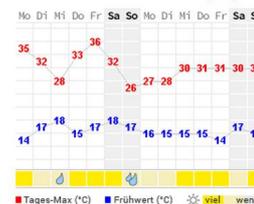
Belleville sur Saône (69)



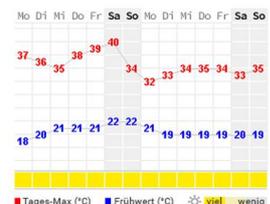
Genève (Suisse)



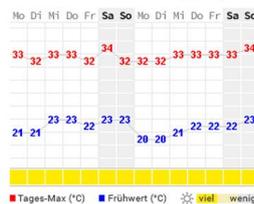
Clermont Ferrand (63)



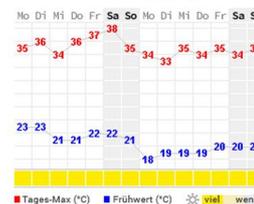
Chambéry (73)



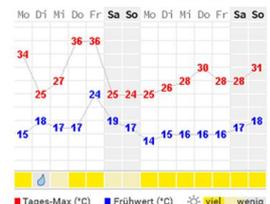
Chateaufort du Pape (84)



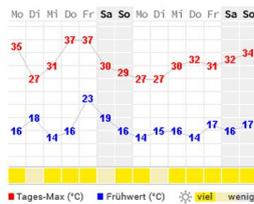
Estagel (66)



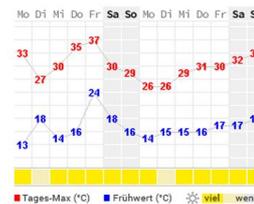
La Vilella Baixa (Priorat, Espagne)



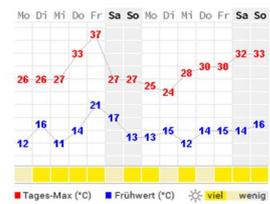
Jurançon (64)



Libourne (33)



Cognac (16)



Nantes (44)

La véraison est maintenant démarrée dans la plupart des régions, mais un peu plus tard que nous ne le pensions à cause de la sécheresse plus ou moins accentuée suivant les situations.

Nous commençons à voir des stress hydriques sur la vigne, mais principalement en parcelles où l'enherbement naturel est mal maîtrisé.

La végétation se tient bien globalement, mais des carences en potasse sont parfois visibles en situation proches du stress hydrique. Attention, nous voyons aussi localement des développements de Rot Brenner sur vieilles feuilles qui peuvent être confondues avec ces carences.

On considère généralement que la vendange pour les vins « tranquilles » peut débuter 40 à 45 jours après le début de la véraison (ou 30 à 35 jours après la véraison complète). Il faut bien sûr nuancer suivant l'évolution des prélèvements et avancer d'une bonne semaine pour les pétillants... Et aussi suivant choix du viticulteur.

Risques de maladies

- Mildiou et Black Rot :

Il semble maintenant que ces deux maladies, absentes sur une grande partie de la France (moitié NE), mais inversement très présentes ailleurs (moitié SW) soient maintenant sur le déclin et ne menacent plus les grappes à partir de la véraison. La protection du feuillage sera tout de même à prévoir, surtout sur jeunes feuilles. Sur les vieilles feuilles, en général, les Mildiou évoluent en noircissant et en se bloquant naturellement 10-15 jours après véraison.

Sauf très localement, nous ne devrions plus avoir besoin de la « procédure de blocage ».

- Oïdium :

C'est toujours le problème du moment. Sur les parcelles atteintes, il faudra le surveiller jusqu'à véraison totale, en n'oubliant pas que les grains avec Oïdium vérent quelques jours plus tard que les autres...

Le problème apparaît principalement lorsque les cadences des traitements ont plus été basées sur celles du Mildiou (très peu présent dans la moitié NE) alors que les soufres sont généralement « épuisés » au maximum 10 jours après le traitement. C'est vrai en particulier par temps ensoleillé. Il en est d'ailleurs de même du Fluidosoufre qui disparaît aussi rapidement en quelques jours. C'est une conséquence de son effet « choc » et de son évaporation rapide.

On le voit bien sûr sur feuilles et grappes, mais maintenant, ce sont surtout les grappes qui requièrent l'attention.

Les traitements « curatifs », quels qu'ils soient, doivent aboutir à ce que l'Oïdium devienne gris très foncé, puis noir. Dans ces conditions, les grumes continuent de grossir et ne se fendent pas. Les grumes non fendues peuvent être sauvées. Une fois la véraison faite, l'Oïdium (qui est un champignon externe) n'est plus alimenté et se transforme en cendre, facilement lavée par la pluie. Le grain garde seulement une fragilité épidermique et il sera plus sujet à l'éclatement en cas de fortes pluies.

- Botrytis et Pourriture acide :

Le sujet paraît bien éloigné pour le moment. Nous avons vu très peu de Botrytis sur feuilles et pédoncules, et les Drosophiles n'aiment pas la sécheresse actuelle. Mais on doit être prudent car nous sommes une année à fruits... Et d'autre part les grains qui ont subi l'Oïdium sont plus facilement attaqués. La Drosophile japonaise qui est maintenant endémique peut se réveiller dans les vergers et sur les mûres sauvages si le temps devient chaud et humide. Et les Drosophiles ont été très actives en fin de saison sur les vendanges tardives (Sauternes, Béarn...).

A noter que la FREDON Bourgogne signale une activité régulière des Drosophiles en ce moment (information par le VITIFLASH de Côte d'Or).

Risques de ravageurs

Le vol du Ver de la Grappe 2^{ème} génération (le plus souvent Eudémis) est à présent terminé ou en voie de l'être dans la plupart des régions. Il a été le plus souvent peu actif.

La Cicadelle de la Flavescence doit toujours être suivie dans les secteurs à traitements obligatoires. Ils doivent être pratiqués suivant le timing indiqué par les arrêtés préfectoraux, et repris par les bulletins d'avertissements agricoles (BSV, bulletins spécifiques des Chambres d'Agriculture, etc...). Généralement, et sauf localement, les traitements



obligatoires sont terminés. Pour le moment, à notre connaissance, seul le **PYREVERT** (à base de Pyrèthre) est autorisé en Agriculture Biologique.

Les Cicadelles des grillures sont présentes mais toujours assez peu abondantes.

Grêle

Menace à prendre en compte jusqu'à la vendange incluse avec la climatologie actuelle. Méfiance avec l'épisode orageux possible mardi ou mercredi prochain. Pour rappel, si vous avez été touchés, appliquez dès que possible en même temps qu'un traitement un cocktail qui va relancer la sève et la pousse des apex, pour que la plante sauve ce qui peut l'être :



BOUILLIE BORDELAISE 1,5 kg/ha + SOUFRE BIOFA 4 kg/ha + SILIZINC 1 litre/ha + MYR BORE 1 litre/ha + BIOFALGUE 3 litres/ha. Cuivre métal : 300 g/ha.

Ver de la Grappe - Drosophiles

Pour le moment, le risque pour le Ver de la grappe sera plutôt la 3^{ème} génération, qui est la plus dommageable, car même avec une faible présence, les perforations sur grumes véreées favorisent le Botrytis ou la Pourriture Acide, avec parfois l'Ochratoxine derrière, qui est surveillée par certains importateurs.

Il convient donc de toujours surveiller les pièges, même là où celle-ci est rarement présente.



Nous proposons généralement de traiter au **XENTARI 1 kg/ha, complété par 1 kg/ha de sucre ou de mélasse**, ou en cas de retard (présence de nombreux glomérules déjà en place) avec **SUCCESS 4 à 0,1 litre/ha**. Rappelons que ce dernier produit (à base de SPINOSAD), bien qu'admis en Agriculture Biologique, n'est pas inoffensif et ne peut règlementairement être appliqué que 2 fois par an...

Traitements à poser de préférence en fin d'après-midi pour une meilleure efficacité. C'est une règle générale pour les insecticides. Mais l'organisation du travail ne le permet pas toujours.

Pour les Drosophiles, suivre les avertissements agricoles et veillez à ce que vous n'ayez pas de début de Pourriture acide sur les raisins. Si ça commence, intervenez très vite en poudrage **de mélange Litho-Argile 25 kg/ha** pour faire une barrière physique aux pontes. Si vous ne disposez pas de poudreuse, vous pouvez pulvériser en direction des raisins de **l'ARGILIT à 10 kg/ha**. Dans les secteurs à Pourriture Noble (Sauternes), intervenez avec du **SUCCESS 4 à 0,1 litre/ha**. Attention ! Deux traitements par an autorisés seulement, donc tenir compte de ceux que vous avez éventuellement effectués contre le Ver de la Grappe.

Viroses

Les différentes viroses de la vigne (panachure, enroulement, court-noué) sortent assez facilement cette année, en particulier en Bourgogne. A ne pas confondre avec les symptômes de la Flavescence Dorée, ou du Bois Noir, qui, en fin de saison, s'accompagnent d'un flétrissement des grappes et d'un non-aouûtement des bois.



Nous ne savons encore pas guérir des viroses. Mais nous avons observé **qu'une application à chaque traitement de MYR BORE à 1 litre/ha** sur les parcelles concernées diminue les symptômes et permet généralement le retour d'une maturation correcte. Nous pensons que nous avons là un des effets du Bore qui aide à l'assimilation de la Silice et qui augmente la pression de la sève. Une plante qui pousse régulièrement « dilue » le virus (on connaît ça aussi sur les céréales, entre autres sur l'Orge d'hiver) et il fait donc moins de dégâts.

Traitements à effectuer contre les maladies et compléments foliaires

Nous allons maintenant vers la véraison qui devrait commencer, ou se terminer, en toutes régions.

Au niveau des maladies, le Mildiou ou le Black Rot semblent peu d'actualité, hormis les régions habituellement très touchées. Il faudra tout de même encore protéger le feuillage par un dernier traitement avec seulement un fongicide cuprique.



Véraison

La lutte contre l'Oïdium, qui est finalement la maladie dominante cette fin de saison dans le Nord-Est, doit être poursuivie si nécessaire.

Régions	Conseils de traitements (en violet, produits phyto, en rouge, produits foliaires)
Sud-Ouest, Midi, et autres régions à pression Mildiou ou Black Rot	A présent, et sauf problèmes locaux, la lutte contre le Mildiou et même le Black Rot peut être fortement allégée. Il serait tout de même souhaitable de faire un dernier traitement cuprique à effet prolongé pour protéger durablement le feuillage (surtout les jeunes feuilles), en particulier dans les vignobles de vendanges tardives (Sauternes, Jurançon, etc...). La dose de cuivre à utiliser pourra être réduite à 250 grammes/ha environ, en

Fin de protection, sauf situations encore dégradées en Mildiou, Black Rot ou Oïdium. Surveillez attentivement le Ver de la grappe et les Drosophiles.

	<p>introduisant dans la bouillie le NORDOX pour prolonger au maximum la durée de protection.</p> <p>Bouillie proposée (très simple !) :</p> <p>BOUILLIE BORDELAISE 1 kg/ha (200 g/ha de Cuivre métal) + NORDOX 80 grammes (60 grammes de Cuivre métal).</p>
<p><i>Stade début-véraison</i></p> 	<p>Nous n'avons normalement plus à utiliser de SILICUIVRE ou de SILIZINC.</p> <p>Si l'Oïdium est présent, nous limiterons à présent l'emploi du Soufre. Plusieurs stratégies sont possibles, de préférence après effeuillage en face des grappes, pour une bonne pénétration :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Application immédiate d'une bouillie avec SEL DE MER 10 à 15 g/litre (le sel est maintenant passé « Substance de Base » et peut donc être conseillé dans un cadre phytosanitaire) et SILIBRIX 1,5 litre/ha. - Puis, renouveler immédiatement la protection avec un Soufre Mouillable à faible dose (3-4 kg/ha) dirigé vers les grappes. Le Soufre mouillable peut être associé au Silibrix, ce qui évite de passer deux fois. Attention de veiller au pH de la bouillie (moins de 6,5). Au besoin, acidifier par 2-4 litres/ha de KANNE. <p>Si nécessaire, recommencer le premier traitement à moins de 8 jours du précédent. Le développement de la résistance naturelle par deux stimulations successives (« priming » + sa transformation en résistance) s'applique aussi à l'Oïdium. Le placer après les pluies, car le SILIBRIX est facilement lessivable.</p> <p>On peut aussi, en l'absence des spécialités précédentes, agir sur zone des grappes avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ESSSENTIEL ou PRÉVAM 1 litre/ha + Soufre Mouillable 3 kg/ha. - ARMICARB 3 kg/ha + Soufre Mouillable 3 kg/ha. Attention ! cette bouillie, à l'inverse de la précédente, ne fonctionne correctement que s'il y a suffisamment d'eau sur la plante (temps pluvieux préférable). - CITROMER 3 litres/ha+ SOUFRE BIOFA 3 kg/ha (non phytosanitaire). <p>Il nous semble plus sage d'éviter maintenant les poudrages pour ne pas enfermer de soufre dans la grappe véree, qui pourrait être handicapant sur le plan œnologique (réductions excessives dans les vins).</p> <p>Une fois la véraison achevée, tout traitement devient inutile, même si, dans un premier temps, des traces d'Oïdium restent visibles sur les grappes. Nous parlerons plus tard des solutions existantes pour nettoyer les bois tachés.</p>
<p><i>Après véraison complète</i></p> 	<p>Nous aurons encore à gérer la question éventuelle d'une 3^{ème} génération de Ver de la Grappe (voir ci-dessus). Ne pas hésiter à intervenir si nécessaire. Surveillez aussi les Drosophiles (voir ci-dessus).</p> <p>Avant votre départ en vacances, compte tenu de la proximité des vendanges, il serait utile de faire une intervention protectrice des grappes pour les rendre plus résistantes au Botrytis ou à la Pourriture acide avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mélange LITHO-ARGILE en poudrage 25 kg/ha. - Ou ARGILIT en pulvérisation 10 kg/ha. - Ou TALC en pulvérisation à 5 à 10 kg/ha. <p>Ce passage est à réaliser prioritairement après les pluies, pour persister. En cas de développement de Botrytis avant la vendange, ne pas hésiter à appliquer en direction des grappes ARMICARB 3 kg/ha. Efficacité seulement en conditions humides, mais c'est souvent le cas des foyers de Botrytis les matins, et ce d'autant que les nuits vont être plus longues.</p>
<p>Nord-Est : Alsace, Champagne, Bourgogne, Jura, Suisse, Beaujolais et Nord Vallée du Rhône</p>	<p>La pression du Mildiou et de l'Oïdium, sauf localement, reste pour le moment faible ou nulle, au contraire de l'Oïdium qui est maintenant bien visible.</p> <p>Il semblerait que cette faible pression Mildiou et même de Black Rot soit à relier à la sécheresse d'avril qui aurait fait avorter les contaminations primaires, et à des nuits nettement plus froides que dans le reste de la France.</p>

Fin de protection pour ces régions, hormis situations à Oïdium.

Début véraison



Les mêmes règles que pour le Sud-Ouest, mais compte tenu de la très forte pression Oïdium dans ce secteur, il serait prudent de remettre encore un peu de Soufre :

BOUILLIE BORDELAISE 1 kg/ha (200 g/ha de Cuivre métal) + NORDOX 80 grammes (60 grammes de Cuivre métal) + SOUFRE BIOFA 3-4 kg/ha

Normalement, on ne met plus de Mouillant Biofa maintenant pour éviter une trop forte persistance sur les grappes.

Surveiller aussi les éventuels vols tardifs de Ver de la Grappe (2^{ème} génération tardive, ou 3^{ème} génération). Pour le moment, aucun traitement n'est à envisager.

Gestion de l'Oïdium et du Botrytis



La pression Oïdium est nettement plus importante, pour le moment, que dans la moitié Sud-Ouest. Mais les mêmes règles sont de mise. Nous éviterons maintenant, sauf cas particulier, les poudrages contenant du Soufre pour ne pas trop charger les grappes avant la vendange.

L'ARMICARB est utilisable, de même que pour le Botrytis, mais son efficacité est plus aléatoire en conditions sèches qui prévalent pour le moment ici.

En cas d'Oïdium déclaré, mêmes procédures que dans le Sud-Ouest (viser plutôt la zone des grappes) :

- Application immédiate d'une bouillie avec **SEL DE MER 10 à 15 g/litre** (le sel est maintenant passé « Substance de Base » et peut donc être conseillé dans un cadre phytosanitaire) et **SILIBRIX 1,5 litre/ha**.
- Puis, renouveler immédiatement la protection avec **un Soufre Mouillable ou un poudrage** comme indiqué ci-dessus. Le Soufre mouillable peut être associé au Silibrix, ce qui évite de passer deux fois. **Attention de veiller au pH de la bouillie (moins de 6,5)**. Si nécessaire, acidifier avec **2-4 litres/ha de KANNE**.
- Si nécessaire, recommencer le premier traitement à moins de 8 jours du précédent. Le développement de la résistance naturelle par deux stimulations successives (« priming » + sa transformation en résistance) s'applique aussi à l'Oïdium. Le placer après les pluies, car le SILIBRIX est facilement lessivable.

En cas de stress hydrique ou de chaleur, avec début de folletage



Ne pas hésiter à rajouter à la bouillie, même à la véraison :

- **BIOFALGUE 1 à 2 litres/ha**. Les jus d'algues sont des pourvoyeurs d'oligoéléments marins et d'hormones de croissance.
- En cas de stress prolongé, ou de concurrence par un tapis herbeux excessif : **PLANTIGEL 2 litres/ha, compatible avec nos produits habituels**.
- **Le Purin de Consoude à 2-3 litres/ha** constitue aussi un soutien appréciable à la plante. Il semble préférable au Purin d'Ortie en 2^{ème} partie de saison, surtout si on a une pression des maladies (le Purin d'Ortie, bien qu'il en contienne très peu, a un effet « azote » prononcé, rappelant celui des nitrates !...).

Si vous êtes munis de panneaux récupérateurs :

La végétation abondante retient toujours la majorité de la bouillie. La récupération, sans modification du réglage de votre pulvérisateur, permettrait **environ 20 % de réduction du volume de traitement**. Vous n'auriez donc à préparer que 80 % environ de votre volume de bouillie habituel.

Sauf si nous sommes dans une pression forte des maladies, nous proposons alors de réduire vos bouillies dans ces proportions.

Pour cela, nous vous proposons alors :

- **De préparer 80 % de votre volume de bouillie habituel**, mais **en gardant les concentrations normales** et vous aurez alors la réduction de dose prévue (20 %).

Prévention des dégâts de chevreuils et de cerfs

Les dégâts semblent continuer localement, comme souvent à proximité des bois.

En cas d'attaque (bordure de bois, de prés...) n'attendez pas et appliquez le plus vite possible au pulvérisateur à dos **une bouillie à 20 % de TRICO**, répulsif naturel à base de graisse de mouton solubilisée dont l'odeur les indispose fortement.

Généralement, le traitement de la bordure des parcelles et des premiers pieds est suffisant pour assurer la



A présent, la récupération ne concerne plus que 20 % de la bouillie environ.

protection. L'effet dure 5 à 6 semaines s'il pleut très peu, sinon le renouveler dès que les attaques recommencent

Nous avons entendu parler d'une solution naturelle pour repousser les sangliers, mais c'est encore à préciser. Pour le moment, la meilleure solution contre ces animaux reste la clôture électrique à deux fils.

Les applications microbiennes

Sauf situation tardive, ou sols humides, ou si on souhaite une action en foliaire (nous le faisons parfois sur des parcelles où l'Oïdium est très actif), les applications microbiennes gagneraient à être différées à la fin de saison, après les vendanges.



Les couvertures de sol

Il est difficile de réussir les semis, sauf localement, en ce moment, mais il faut déjà prévoir de commander vos semences, surtout en bio ! Nous questionner à ce sujet.

Généralement, on peut commencer à semer les petites graines (entre autres les légumineuses comme la Luzerne annuelle ou la Minette) à partir du 15 août. Mais nous sommes conscients que la préparation de la vendange à priori 8 à 10 jours plus précoce que l'an dernier pourra vous rendre indisponible pour ce travail. De plus, il n'est jamais souhaitable de travailler le sol lorsque les grappes sont vérées. Donc report conseillé après les vendanges, suivant pluviométrie.



Retenez tout de même vos semences pour en disposer au bon moment !

Conditions de collaboration avec les mesures « barrières »

A présent, notre travail a repris normalement, tout comme le vôtre. Nous espérons que ça va durer. Par civisme, nous continuons d'appliquer les « mesures barrières », en particulier le port du masque (à notre avis la plus importante) dans les locaux fermés et les hôtels-restaurants. Ces mesures semblent moins nécessaires lorsque nous sommes en petit comité en milieu extérieur aéré, comme par exemple en visite culturelle. Elles ne semblent d'ailleurs plus vraiment imposées dans ce cas. Mais nous tiendrons compte de vos préférences, en particulier en présence de personnes âgées. Et bien sûr de l'évolution de la réglementation.



La demande en visites est importante et nous ne pourrions pas toujours être présents au moment idéal. N'hésitez donc pas à nous contacter par les moyens habituels :

- SMS lorsque c'est bref, ou par mail ou par téléphone lorsque c'est plus dense.
- Envoi de photos numériques par mail ou par SMS lorsqu'on a des observations à communiquer sur le terrain ou le matériel.
- Pour les analyses, si c'est urgent, prélevez par vous-mêmes (voir conditions de prises d'échantillon dans notre tarif d'analyses, communiqué sur demande) et envoyez-les nous.
- Utilisation des réunions ZOOM qui permettent une conversation à plusieurs sur l'écran, et de passer à l'image des fichiers et photos. On prend alors rendez-vous (comme pour une visite normale) et vous recevez un lien Internet qui vous permet de rejoindre la réunion.

Bonne réussite pour la seconde partie de la saison !

L'équipe SYMBIOSE

La majorité des spécialités vendues sous la marque SARL JACQUES MOREAU (sauf spécification contraire) ne sont pas des produits phytosanitaires homologués en France. Sa responsabilité est limitée à la fourniture de produits utilisables en Agriculture Biologique, autorisés à la vente et contrôlés en tant que tels. Elle ne revendique donc aucune action de leur part contre insectes, maladies ou autres ravageurs ou pathogènes. Aucune réclamation concernant l'une quelconque de ces actions n'est recevable de la part de SARL JACQUES MOREAU. La responsabilité de la SARL JACQUES MOREAU ou de SYMBIOSE ne peut être engagée en raison de dommages survenus aux personnes, pertes de récolte ou toute atteinte aux biens du seul fait de l'utilisation des produits. Suivant le règlement CE 834/2007 modifié, en cas de menace avérée sur une culture, utilisez un produit phytosanitaire homologué compatible avec l'annexe II du règlement CE 889/2008.